

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2018-2019)
LE 9 AVRIL 2019

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de :

Madame Nathalie Brault, directrice de l'école alternative des Cheminots et de madame Sophie Hébert, représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 AVRIL 2019 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents, niveau secondaire

Valérie Roy, représentante du comité de parents

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)

André Dugas (7)

Stéphane Desjardins (8)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Martin Herteleer, représentant du comité de parents, niveau primaire

Alain Lemieux (11)

ABSENTS : M. Stéphane Bessette (1)

M^{me} Michelle Morin (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{mes} Pascale Gingras, directrice générale adjointe
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe
Kathlyn Morel, directrice générale

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

ET :

- M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
- MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C-4714-04-19

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019.
- 06.02 Changement de nom du Centre de formation compétence-de-la-Rive-Sud
- 06.03 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 – Liste des établissements 2019-2020 – Adoption
- 06.04 Recommandation du comité de répartition des ressources
 - Francisation au primaire

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Fermeture de la CSDGS – Été 2019
- 08.02 Processus de sélection de la relève des directions d'établissement – Rapport et liste d'éligibilité
- 08.03 Nomination au poste de gestionnaire administratif à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré
- 08.04 Nomination au poste de Direction des Services éducatifs

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 École Sainte-Clotilde – Plans et devis des professionnels pour la construction de l'agrandissement et le réaménagement, projet 91654 – Approbation (documentation jointe)
- 10.02 Ajout des maternelles 4 ans (documentation jointe)
 - 10.02.01 Modification de la demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace, école primaire Notre-Dame-Saint-Joseph, édifice Notre-Dame (C.C.-4592-09-18)
 - 10.02.02 Modification de la demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace, école primaire Saint-Marc (C.C.-4596-09-18)
 - 10.02.03 Modification de la demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace, école primaire Saint-Michel-Archange (C.C.-4591-09-18)

CC du 9 avril 2019

- 10.02.04 Modification de la demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace, nouvelle école primaire Léry (C.C.-4590-09-18)
- 10.02.05 Modification de la demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace, nouvelle école primaire secteur Nord (La Prairie) (C.C.-4595-09-18)
- 10.02.06 Modification de la demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace, nouvelle école primaire secteur Nord-Ouest (Saint-Constant) (C.C.-4594-09-18)
- 10.03 Service de gestion de projets de construction - Appel d'offres 18-041-AOP
- 10.04 Délégation - Collecto, adhésion au dossier SAR48-2019 - Mobilier administratif et classes évolutives
- 10.05 Écoles Saint-Viateur et Pierre-Bédard - Utilisation des terrains et stationnements – Fiesta des cultures, Ville de Saint-Rémi, 15 au 18 août 2019
- 10.06 École Saint-Bernard - Demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour le remplacement des installations septiques
- 10.07 École Saint-Romain - Agrandissement et réaménagement, appel d'offres 18-055-AOP-91655 ([ajournement au 7 mai 2019](#))
- 10.08 CFCRS - Mise à jour des cabines de pulvérisation, appel d'offres 18-054-AOP-91718 ([ajournement au 7 mai 2019](#))

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coups de cœur

14.02 Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) – Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2019-2020

14.03 Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) – Nomination des délégués pour l'année 2019-2020

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Anglais intensif à l'école Louis-Lafortune (**ajout**)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

C.C-4715-04-19

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019.

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019 soit adopté tel déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 CHANGEMENT DE NOM DU CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 408 du 20 mars 2019 du conseil d'établissement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud (CFCRS)

CONSIDÉRANT que cette demande a pour but d'avoir un nom plus significatif de la mission du Centre et, ainsi, de mieux se faire connaître de la région;

CONSIDÉRANT que la procédure et le cadre de référence pour le changement de nom ont été respectés;

CONSIDÉRANT que le Service du secrétariat général et des communications a validé la conformité du nom proposé auprès de la Commission de toponymie du Québec;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries peut modifier l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles (article 40 de la Loi sur l'instruction publique);

CC du 9 avril 2019

Suite aux discussions, madame Marie-Louise Kerneis, présidente, suggère de reporter ce dossier à une date ultérieure.

C.C-4716-04-19

06.03 PLAN TRIENNAL DE DESTINATION ET DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES 2019-2022 – LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2019-2020 – ADOPTION

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2019-2020), la liste des établissements (2019-2020) et les actes d'établissement (2019-2020) selon les articles 211, 193 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, cette consultation s'étant déroulée du 6 février 2019 au 4 avril 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent :

- le Plan triennal (2019-2020, 2020-2021, 2021-2022) de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément au document déposé sous la cote 06.03b;
- la liste des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année 2019-2020, conformément au document déposé sous la cote 06.03b;
- et délivrent, pour l'année 2019-2020, un acte d'établissement à chacune des écoles et à chacun des centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 06.03b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4717-04-19

06.04 RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Francisation au primaire

Madame Pascale Gingras, directrice générale adjointe, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle allophone au primaire ainsi que l'importance des besoins de cette clientèle;

CONSIDÉRANT le souci de transférer aux établissements les allocations le plus rapidement possible;

CONSIDÉRANT l'ajustement de la clientèle au 30 septembre;
Le comité de répartition des ressources (CRR) propose d'apporter la modification suivante au modèle de répartition des ressources enseignantes:

- De bonifier l'allocation du Ministère pour le soutien à l'accueil et à la francisation par l'ajout d'un maximum de 3 équivalents temps

CC du 9 avril 2019

complets en ressources enseignantes à même le modèle de répartition.

- Le but est de répondre aux besoins des élèves et d'assurer que les enseignants ont tous les outils nécessaires.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Herteleer, commissaire, d'accepter la recommandation concernant la francisation au primaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C-4718-04-19

08.01 FERMETURE DE LA CSDGS – ÉTÉ 2019

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de fixer la durée et la période de cessation totale ou partielle des activités de la Commission scolaire (articles 7.23 et 7.28);

CONSIDÉRANT les dispositions du décret gouvernemental en lien avec « les vacances de la construction »

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire, et résolu :

d'approuver la période de fermeture de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la période du 22 juillet au 2 août 2019 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4719-04-19

08.02 PROCESSUS DE SÉLECTION DE LA RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT – RAPPORT ET LISTE D'ÉLIGIBILITÉ

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de sélection pour pourvoir les besoins futurs de postes à la direction au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire, et résolu,

d'adopter la liste d'éligibilité à la fonction de direction d'établissement ci-jointe en vue d'éventuels postes à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4720-04-19

08.03 NOMINATION AU POSTE DE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard commissaire,

de nommer Mme **Marie-Josée Brion** à titre de gestionnaire administratif d'établissement à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré, au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. La date de son entrée en fonction est prévue le 22 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4721-04-19

08.04 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de nommer Mme **Marie-Josée Bibeau** à titre de Directrice des Services éducatifs au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période d'essai d'une année. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C-4722-04-19

10.01 ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE – PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT, PROJET 91654 – APPROBATION

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les plans ont été validés par le Ministère de l'Éducation ;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation nous autorise de poursuivre notre démarche ;

CONSIDÉRANT que des projets de maintien du bâtiment, financés par le Ministère de l'Éducation, seront réalisés durant les travaux d'agrandissement afin de limiter les impacts sur les occupants de l'établissement ;

CONSIDÉRANT les plans et les informations présentés le 2 avril 2019 ;

CC du 9 avril 2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'approuver les plans et devis des professionnels, pour la construction de l'agrandissement et du réaménagement de **l'école Sainte-Clotilde, projet 91654**, qui respecteront les enveloppes budgétaires allouées par le Ministère de l'Éducation ;

d'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder à l'appel d'offres pour les travaux pour une réception provisoire complète en août 2020 ;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4723-04-19

10.02 AJOUT DES MATERNELLES 4 ANS

10.02.01 MODIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE, ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-SAINT-JOSEPH, ÉDIFICE NOTRE-DAME (C.C.-4592-09-18)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande transmise au Ministère de l'Éducation afin qu'il accorde à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin d'ajouter un gymnase simple et de réaménager les locaux existants à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph, édifice Notre-Dame (C.C.-4592-09-18) ;

CONSIDÉRANT la demande du Ministère de l'Éducation concernant l'ajout de locaux de maternelle 4 ans dans le cadre des demandes de financement en lien avec le projet d'implantation des maternelles 4 ans dans les écoles du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

de modifier la résolution C.C.-4592-09-18 afin d'ajouter les besoins liés à l'ajout de maternelle 4 ans à la demande initiale au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin d'agrandir et de réaménager les locaux existants de **l'école Notre-Dame-Saint-Joseph**, édifice Notre-Dame, à La Prairie, dans le cadre du PQI 2019-2029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC du 9 avril 2019

C.C-4724-04-19

10.02.02 MODIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE, ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MARC (C.C.-4596-09-18)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande transmise au Ministère de l'Éducation afin qu'il accorde à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin d'ajouter des espaces permanents et de réaménager des locaux à l'école Saint-Marc, et ce, afin que l'école primaire Saint-Marc à Candiac ait l'espace suffisant pour accueillir la clientèle du secteur qu'elle dessert (C.C.-4596-09-18) ;

CONSIDÉRANT la demande du Ministère de l'Éducation concernant l'ajout de locaux de maternelle 4 ans dans le cadre des demandes de financement en lien avec le projet d'implantation des maternelles 4 ans dans les écoles du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pfeiffer-Pagé, commissaire,

de modifier la résolution C.C.-4596-09-18 afin d'ajouter les besoins liés à l'ajout de maternelle 4 ans à la demande initiale au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin d'agrandir et de réaménager les locaux existants de **l'école primaire Saint-Marc**, à Candiac, dans le cadre du PQI 2019-2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4725-04-19

10.02.03 MODIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE, ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MICHEL-ARCHANGE (C.C.-4591-09-18)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande transmise au Ministère de l'Éducation afin qu'il accorde à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin d'ajouter des espaces permanents et de réaménager des locaux à l'école Saint-Michel-Archange, et ce, afin que l'école primaire Saint-Michel-Archange, à Saint-Michel, ait l'espace suffisant pour accueillir la clientèle du secteur qu'elle dessert (C.C.-4591-09-18) ;

CONSIDÉRANT la demande du Ministère de l'Éducation concernant l'ajout de locaux de maternelle

CC du 9 avril 2019

4 ans dans le cadre des demandes de financement en lien avec le projet d'implantation des maternelles 4 ans dans les écoles du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de modifier la résolution C.C.-4591-09-18 afin d'ajouter les besoins liés à l'ajout de maternelle 4 ans à la demande initiale au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin d'agrandir et de réaménager les locaux existants de **l'école primaire Saint-Michel-Archange**, à Saint-Michel, dans le cadre du PQI 2019-2029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4726-04-19

10.02.04 MODIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE, NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE LÉRY (C.C.-4590-09-18)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande transmise au Ministère de l'Éducation afin qu'il accorde à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire 3-18 dans la municipalité de Léry (C.C.-4590-09-18) ;

CONSIDÉRANT la demande du Ministère de l'Éducation concernant l'ajout de locaux de maternelle 4 ans dans le cadre des demandes de financement en lien avec le projet d'implantation des maternelles 4 ans dans les écoles du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de modifier la résolution C.C.-4590-09-18 afin d'ajouter les besoins liés à l'ajout de maternelle 4 ans à la demande initiale au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin de construire une école primaire 3-18, dans la **municipalité de Léry**, dans le cadre du PQI 2019-2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4727-04-19

10.02.05 MODIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE, NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE SECTEUR NORD (LA PRAIRIE) (C.C.-4595-09-18)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande transmise au Ministère de l'Éducation afin qu'il accorde à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire 3-18 dans le secteur Nord (La Prairie) (C.C.-4595-09-18) ;

CONSIDÉRANT la demande du Ministère de l'Éducation concernant l'ajout de locaux de maternelle 4 ans dans le cadre des demandes de financement en lien avec le projet d'implantation des maternelles 4 ans dans les écoles du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,
de modifier la résolution C.C.-4595-09-18 afin d'ajouter les besoins liés à l'ajout de maternelle 4 ans à la demande initiale au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin de construire une école primaire 3-18, dans le **secteur Nord (La Prairie)**, dans le cadre du PQI 2019-2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4728-04-19

10.02.06 MODIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE, NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE SECTEUR NORD-OUEST (SAINT-CONSTANT) (C.C.-4594-09-18)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande transmise au Ministère de l'Éducation afin qu'il accorde à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire pour construire une nouvelle école primaire 3-18 dans le secteur Nord-Ouest (Saint-Constant) (C.C.-4595-09-18) ;

CONSIDÉRANT la demande du Ministère de l'Éducation concernant l'ajout de locaux de maternelle 4 ans dans le cadre des demandes de financement en lien avec le projet d'implantation des maternelles 4 ans dans les écoles du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

de modifier la résolution C.C.-4595-09-18 afin d'ajouter les besoins liés à l'ajout de maternelle 4 ans à la demande initiale au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin de construire une école primaire 3-18 dans le **secteur**

CC du 9 avril 2019

Nord-Ouest (Saint-Constant) dans le cadre du PQI 2019-2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4729-04-19

10.03 SERVICE DE GESTION DE PROJETS DE CONSTRUCTION - APPEL D'OFFRES 18-041-AOP

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et le Règlement sur les contrats de services des organismes publics qui prévoient la formation d'un comité de sélection ;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent de retenir les services professionnels suivants :

**Services de gestion de projets de construction
CIMA+ s.e.n.c.**

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4730-04-19

10.04 DÉLÉGATION - COLLECTO, ADHÉSION AU DOSSIER SAR48-2019 - MOBILIER ADMINISTRATIF ET CLASSES ÉVOLUTIVES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a plusieurs besoins actuels et futurs pour les lots 1,3 et 4 ;

CONSIDÉRANT que nous procédons actuellement à plusieurs appels d'offres ponctuels ;

CONSIDÉRANT qu'aucune entente actuelle à long terme ne possède ce type de matériel ;

CONSIDÉRANT que nous ferons parvenir à Collecto diverses exigences correspondantes à nos besoins et expériences ;

CONSIDÉRANT que l'article 7.3 de la *Politique relative à l'octroi des contrats et à la gestion contractuelle* de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries favorise les achats regroupés de biens et de services chaque fois que cela s'avère possible et

CC du 9 avril 2019

bénéfique pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de participer à un appel d'offres regroupé pour le mobilier administratif et classes évolutives puisque cela lui permettra de faire des économies et d'obtenir une offre de produits élargie ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

d'autoriser la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à adhérer au dossier Collecto - **SAR480-2019 - Mobilier administratif et classes évolutives** ;

de mandater Collecto, services regroupés en éducation, afin qu'il procède à un appel d'offres public regroupé d'une durée de deux (2) ans à compter du 1er juin 2019, et il pourra être renouvelé pour une (1) période additionnelle d'un (1) an, pour une durée totale possible de trois (3) ans, selon les procédures et politiques en vigueur ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accepte d'être liée avec l'adjudicataire aux conditions prévues à l'appel d'offres;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le contrat à intervenir avec l'adjudicataire choisi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4731-04-19

10.05 ÉCOLES SAINT-VIATEUR ET PIERRE-BÉDARD - UTILISATION DES TERRAINS ET STATIONNEMENTS – FIESTA DES CULTURES, VILLE DE SAINT-RÉMI, 15 AU 18 AOÛT 2019

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Rémi et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ont un protocole d'entente ;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise Camping et Caravaning favorisera l'économie locale ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la Fédération Québécoise Camping et Caravaning puisse utiliser gratuitement, et de façon exclusive, les terrains situés aux écoles Saint-Viateur et Pierre-Bédard, pour la période du 15 au 18 août 2019 dans le cadre de la Fiesta des Cultures de la Ville de Saint-Rémi ;

que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer l'entente en lien avec la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC du 9 avril 2019

10.06 ÉCOLE SAINT-BERNARD - DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien le remplacement des installations septiques à l'école Saint-Bernard ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que Équipe Indigo Experts Conseils soit autorisée, au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à signer toute demande de certificat d'autorisation, ou d'autorisation au ministre, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à signer tous les documents exigés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ;

d'autoriser que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries s'engage à :

1. Transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux aux plans et devis et à l'autorisation accordée.
2. Respecter les exigences de rejet attendues et à effectuer les correctifs si nécessaire.
3. Utiliser et entretenir les équipements de traitement de façon à ce que leur fonctionnement soit optimal.
4. Disposer des matières résiduelles provenant de l'accumulation ou du traitement des eaux usées dans un endroit autorisé en vertu de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE).
5. Effectuer le programme de suivi standard décrit à l'annexe 10 du « Guide de présentation d'une demande d'autorisation pour réaliser un projet assujéti à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement » dès la mise en service du système de traitement qui comporte les inspections trimestrielles suivantes :
 - a) Relevé du totalisateur de débit ou du compteur d'eau ;
 - b) Inspection de la filière de traitement ;
 - c) Échantillonnages trimestriels de type instantané ou composé de l'effluent et analyses de la DCO, DBO5C, et MES ;
 - d) Échantillonnages mensuels de type instantané ou composé de l'effluent et analyses du Phosphore total et des Coliformes fécaux.
6. Aviser le MELCC dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'une panne de la filière, d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement.

7. Conclure un contrat d'entretien avec une firme compétente en la matière, et ce, durant toute la durée de vie utile du système.
8. Mandater un ingénieur pour produire le guide d'utilisation ou manuel d'exploitation des équipements de traitement et à en fournir un exemplaire au MELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUP DE CŒUR DE Monsieur André Dugas :

- La E-Boutique FP du CFCRS est une boutique en ligne en vente-conseil et représentation, en association avec l'entrepreneuriat. Le lancement a eu lieu le 14 mars 2019 suivi d'un Marché des entrepreneurs. Très intéressante association avec l'entrepreneuriat. Bravo à l'équipe initiatrice composée de deux enseignantes et d'élèves du CFCRS.
- Dans le cadre du défi OSEntreprendre, un gala du défi Volet scolaire a eu lieu le 28 mars 2019 à l'école du Tournant. Et c'est le 4 avril 2019 qu'a eu lieu le gala volet entreprises. Ce fut fabuleux de voir tous les jeunes entrepreneurs et les entrepreneurs et leurs projets. Chapeau à toute l'équipe organisatrice, dont Josiane et Alex. Très beaux projets. Chapeau aux équipes qui soutiennent ces beaux projets.

COUP DE CŒUR DE madame Claudine Caron-Lavigueur :

- Le 3 avril 2019, trois (3) enseignantes et douze (12) élèves de l'école Saint-Michel ont participé à un conseil muni-scolaire à l'Hôtel de ville de leur municipalité. Très bien! Bravo!

C.C-4733-04-19

14.02 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2019-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association canadienne d'éducation de langue française (**ACELF**) pour l'année 2019-2020 et consente à cette fin une somme de cent soixante-douze dollars et quarante-six cents (172,46 \$), toutes taxes incluses pour deux délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4734-04-19

14.03 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – NOMINATION DES DÉLÉGUÉS POUR L'ANNÉE 2019-2020

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que monsieur **Cédric Fontaine** et madame **Claudine Caron-Lavigneur**, commissaires, soient désignés(es) délégués(es) de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.00 COMITÉ DE PARENTS

- La soirée des bénévoles aura lieu le 17 avril 2019.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

Monsieur Stéphane Desjardins demande des informations relativement au programme d'anglais intensif à l'école Louis-Lafortune. Le sujet sera traité à la séance plénière du mois de mai.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, demande aux membres du conseil des commissaires de rester après la séance pour une courte plénière

Elle souligne les points suivants :

- Rencontre groupe Colobri – Résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)
- Report du comité de vérification qui devait avoir lieu le 26 mars 2019 au 30 avril 2019 à 17 h 30.
- Le comité bourses aux élèves aura lieu le 29 avril 2019 à 18 h.

DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, informe les membres que le projet des règles budgétaires a été reçu.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.C-4735-04-19

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 45,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présente séance soit ajournée au 7 mai 2019 à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\1-2018-2019\9. 9 avril 2019.docx

CC du 9 avril 2019